

À la une

Responsabilité civile et assurance à l'épreuve des nouvelles technologies

étude par Amandine CAYOL, Emmanuèle LUTFALLA et Hannah WILHELM

Si les nouvelles technologies font émerger des risques inédits, les régimes actuels de responsabilité civile et d'assurance disposent néanmoins des ressources nécessaires pour y répondre.

© Gazette du Palais_Généré à l'aide de l'IA



Actualité

La médiation libérale tient son premier congrès national

focus

Technique

Un nouvel outil pour lutter contre certaines fraudes bancaires : le fichier national des comptes bancaires signalés pour risques de fraude

étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE

Jurisprudence

Vers une triple motivation de l'exécution provisoire du mandat de dépôt à effet différé

note par Guillaume BEAUSSONIE
sous Cons. const., QPC, 30 avr. 2026

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL
ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Alain SAURET

Membre du conseil scientifique de FIDERE Avocats

• Alexis BUGADA

Professeur à l'université d'Aix-Marseille

• Geoffroy DE RAINCOURT

Avocat au barreau de Paris, associé gérant, FIDERE Avocats

• Jessica ATTALI-COLAS

Maître de conférences à l'université Jean Moulin (Lyon 3)

AVEC LA PARTICIPATION DE

Olivier ANFRAY, Ben Mohamed HAMADA, Salira HARIR, Gauthier LACROIX, Géraud MÉGRET, Antoine PHILIPPON, Vincent ROCHE,
Delphine RONET-YAGUE, Vincent ROULET, Sophie SERENO et Christine SIHARATH



FORMATION

Les Entretiens du Dommage Corporel 2026

MERCREDI 25 NOVEMBRE 2026

9H-17H / PARIS 7^e

Save the date !

Formation Lextenso organisée avec la rédaction de la **Gazette du Palais**.



DIRECTION SCIENTIFIQUE

- **Claudine Bernfeld**, avocate au barreau de Paris, Cabinet Bernfeld Ojalvo Associé, présidente de l'Association nationale des avocats de victimes du dommage corporel (ANADAVI)
- **Frédéric Bibal**, avocat au barreau de Paris, Cabinet Bibal, administrateur de l'ANADAVI, délégué général de l'Antenne nationale de documentation sur le dommage corporel (ANADOC)

Intervenants à venir



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats, magistrats, assureurs, juristes

- Matière : dommage corporel
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en dommage corporel
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Analyser les dernières évolutions jurisprudentielles du droit du dommage corporel
- Maîtriser les impacts de ces évolutions sur la pratique
- Acquérir une méthodologie efficace pour le traitement de ses dossiers



VALIDATION DE LA FORMATION

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Revue de jurisprudence de droit du dommage corporel

Un panorama de l'actualité jurisprudentielle incontournable avec **l'éclairage d'un magistrat**

Questions et débats

12H30-14H00 : Déjeuner assis

Cas pratiques

Des mises en situation permettant la discussion selon **un mode contradictoire avec un panel d'avocats**

Questions et débats

17H00 : Fin de la formation

Un support de formation pratique sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation



Découvrir Les Entretiens du dommage corporel

Retrouvez en vidéo le concept présenté par les intervenants, les témoignages des participants et l'ambiance de la formation !
🔗 youtube.com/@Lextenso/videos



MODALITÉS D'ACCUEIL

La formation se tiendra à nouveau dans le **grand amphithéâtre Lavoisier de la Maison de la Chimie**, un cadre reconnu pour son confort et son accessibilité.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous avez besoin d'un accompagnement spécifique, vous pouvez adresser un e-mail à relationclients@lextenso.fr / Tél : 01 40 93 40 40

Pas de captation ni d'autres sessions organisées.



Programme et inscription :

<https://lext.so/IKZzwV>

Date limite d'inscription :

le mardi 24 novembre à 12H

Tarif : 945 € HT (1134 € TTC)

Tarif Avocats Jeunes professionnels :

sur présentation d'un justificatif de statut dans les 5 premières années suivant la prestation de serment : **803,25 € HT (963,90 € TTC)**

Relation clients :

relationclients@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense

92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2026

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 662,63 € TTC

Recueils + table seuls : 642,21 € TTC

Journal, recueil + table : 893,38 €

Abonnement feuiltable numérique : 274,65 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 739 €

Journal, recueil + table : 979 €

Abonnement feuiltable numérique : 269 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplirprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 748 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle.

La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL491z3 ■ La médiation libérale tient son premier congrès national 3
- GPL491z1 ■ À Nantes, les avocats mettent le pied dans la porte du LRA 4
- GPL492c5 ■ Plan IA du ministère de la Justice : le garde des Sceaux sollicite la legaltech 6
- GPL490y5 ■ « Il y a un renforcement de la figure du procureur » entretien avec Julien LARRÈGUE 8
- GPL491v2 ■ Pour mieux agir face aux violences, faudrait-il supprimer l'incapacité totale de travail ? Commençons par l'utiliser correctement libres propos par Patrick CHARLOT, Léonie KWAKYE FRYDMAN et Fanny SALMON 10

Technique

- GPL491m2 ■ Un nouvel outil pour lutter contre certaines fraudes bancaires : le fichier national des comptes bancaires signalés pour risques de fraude étude par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE 13

Doctrine

- GPL488v1 ■ Responsabilité civile et assurance à l'épreuve des nouvelles technologies étude par Amandine CAYOL, Emmanuèle LUTFALLA et Hannah WILHELM 17

Jurisprudence

- GPL49110 ■ Vers une triple motivation de l'exécution provisoire du mandat de dépôt à effet différé note par Guillaume BEAUSSONIE sous Cons. const., QPC, 30 avr. 2026 20
- GPL491m0 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 23
- GPL49116 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 28
- GPL491n3 ■ Chronique de jurisprudence de droit de la presse par François FOURMENT et Philippe PIOT en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL491n3> 
- GPL491n4 ■ Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Paris sous la coordination scientifique de Cécile CHAINAIS et Sylvain JOBERT en exclusivité sur la Base Lextenso : <https://lext.so/GPL491n4> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL490k2 ■ Antoine Brillatz, bâtonnier du barreau de Tours 31

Gazette Spécialisée

DROIT DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE 33

Sous la responsabilité scientifique de

Alain SAURET, Alexis BUGADA, Geoffroy DE RAINCOURT et Jessica ATTALI-COLAS